

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 28 novembre 2025 à 11 h 30
800, boul. de Maisonneuve Est, rez-de-chaussée**

PRÉSENCES :

- Mme Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
- M. Leslie Roberts, conseiller du district Peter-McGill
- M. Claude Pinard, conseiller du district de Saint-Jacques
- M. Christopher McCray, conseiller du district de Sainte-Marie
- Mme Effie Giannou, conseillère désignée
- M. Julien Hénault-Ratelle, conseiller désigné

AUTRES PRÉSENCES :

- M. Marc Labelle, directeur d'arrondissement
- M. Jean-Luc L'Archevêque, directeur des services administratifs
- Mme Gina Tremblay, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
- Mme Stéphanie Turcotte, directrice de l'aménagement urbain et de la mobilité
- Mme Sandra Picard, directrice adjointe des travaux publics
- Mme Isabelle Fortier, cheffe de division des Ressources financières
- Me Anne-Marie Lemieux, secrétaire d'arrondissement
- Me Laura Floresco, secrétaire-recherchiste

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 11 h 32. Elle souhaite la bienvenue aux participants, présente les autres membres du conseil et les fonctionnaires présents, et donne son mot d'ouverture.

La mairesse invite M. Jean-Luc L'Archevêque à faire une présentation des prévisions budgétaires 2026 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 pour l'arrondissement de Ville-Marie.

M. L'Archevêque effectue ladite présentation.

CA25 240484

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 novembre 2025, à 11 h 30

Il est proposé par Claude Pinard

appuyé par Leslie Roberts

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement relative au budget 2026 et au programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 du 28 novembre 2025, à 11 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03 - Période de questions du public

Robert Hajaly

- Demande de report de l'adoption du budget 2026

10.04 - Période de questions des membres du conseil

Le conseiller Christopher McCray

- Baisse de 10 % du budget en mobilité
- Baisse de 25 % du budget alloué aux parcs

CA25 240485

Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif les prévisions budgétaires 2026 des activités de fonctionnement de l'arrondissement de Ville-Marie

Il est proposé par Claude Pinard

appuyé par Leslie Roberts

D'approuver et de transmettre au comité exécutif les prévisions budgétaires 2026 des activités de fonctionnement de l'arrondissement de Ville-Marie.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1255958005

CA25 240486

Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement de Ville-Marie

Il est proposé par Claude Pinard

appuyé par Leslie Roberts

D'approuver et de transmettre au comité exécutif la planification budgétaire du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement de Ville-Marie, celle-ci prévoit des investissements de 15 461 000 \$ annuellement pour les années 2026 à 2035, pour un total de 154 610 000 \$;

Adoptée à la majorité.

Dissidence : Christopher McCray

30.02 1255958006

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse déclare la séance close à 12 h 02.

70.01

Soraya Martinez Ferrada

Anne-Marie LEMIEUX
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été adopté par la résolution CA25 240494 lors de la séance du conseil tenue le 9 décembre 2025.